

Consulat général Suisse à Marseille

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Le messenger suisse de Paris : organe d'information de la Colonie suisse**

Band (Jahr): **4 (1958)**

Heft 12

PDF erstellt am: **11.07.2024**

Nutzungsbedingungen

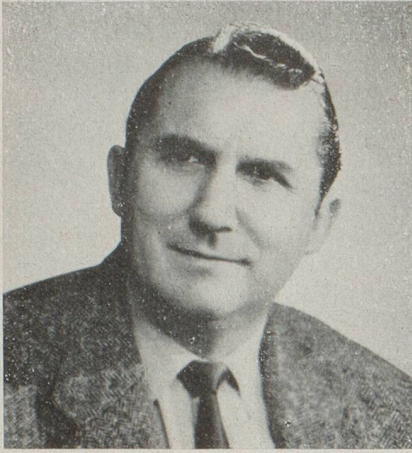
Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



R. THIEBAUD

Après des études faites aux Universités de Neuchâtel, Milan, Berlin, Londres et Oxford, M. Thiébaud, qui est docteur en sciences économiques et licencié en sciences politiques et administratives, entra au service de la Confédération en 1941.

En 1945, peu après l'armistice, il fut envoyé à Vienne pour y remplir la délicate fonction d'officier de liaison suisse auprès des états-majors des quatre puissances d'occupation en Autriche.

Par la suite, il fut secrétaire de la Légation de Suisse à Prague jusqu'au début de 1949, puis après un stage à notre Légation à Paris, il revint à Berne au service d'information et de presse du Département politique jusqu'à fin 1950. En 1951, il fut détaché, par le Département politique, au Secrétariat général de l'O.E.C.E. où il remplit les fonctions de Chef-adjoint du service de presse de cette organisation jusqu'en 1952, date à laquelle il occupa un nouveau poste au Département politique.

En 1955, en tant qu'adjoint du Commissaire fédéral, il fut chargé de l'organisation matérielle de la Conférence des quatre Grands à Genève.

Nommé Consul de Suisse à Marseille, au début de 1956, M. Thiébaud a été promu Consul général en juillet dernier, en même temps que son poste était élevé au rang de Consul général.

CONSULAT GÉNÉRAL SUISSE A MARSEILLE

POUR LES DEPARTEMENTS

Aude, Aveyron, Bouches-du-Rhône, Gard,
Hérault, Lozère, Pyrénées-Orientales, Tarn,
Vallées d'Andorre, Var, Vaucluse, Ile de Corse

5.069 Suisses, dont 2.500 double-nationaux, sont immatriculés à ce Consulat général, dirigé avec beaucoup de compétence par M. R.-C. Thiébaud.



Nous sommes heureux de publier un article dû à la plume de M. Thiébaud :

Une colonie suisse dans une colonie grecque

Ne forçons pas les documents historiques pour prétendre qu'il y avait des Suisses parmi la peuplade qui accueillit Gyptis et ses compatriotes phocéens lorsqu'ils débarquèrent sur le rivage du Lacydon, actuel Vieux-Port de Marseille.

Les relations entre l'Helvétie et Marseille sont d'assez longue date au travers de l'agréable et facile voie de passage constituée par la vallée du Rhône, pour trouver, aux diverses époques du développement économique marseillais, des Suisses étroitement mêlés à la vie maritime et commerciale de la cité.

De nos jours, une nombreuse et active colonie suisse est établie à Marseille. Elle a su y demeurer suisse d'esprit et de cœur tout en se fondant, d'autre part, si intimement aux activités de la ville qu'il est quasi impossible aux Marseillais de discerner l'origine ethnique d'amis qu'ils coudoient parfois depuis vingt ans dans le monde des affaires.

Marseille, autant que Bâle, port d'immatriculation des navires de mer suisses, est un grand port de la Confédération, et c'est pourquoi s'explique ici la présence de nombreux Suisses qui, de près ou de loin, veillent ainsi sur les rapports de ce port avec la mère-patrie, surveillant dans les deux sens les courants d'échanges de la Suisse.

De plus, d'importants capitaux suisses ont été investis dans de nombreuses sociétés et maisons d'affaires marseillaises, ce qui explique que beaucoup de nos compatriotes en administrent la gestion. Ce mouvement, loin de se tarir, est appelé au contraire à de nouveaux développements, étant donnés les grands projets industriels de la région marseillaise dont la réalisation fera appel à d'importantes participations étrangères.

L'accroissement des activités de tous ordres de la présence suisse dans la région a motivé d'ailleurs, cette année, la transformation du Consulat de Suisse en Consulat général, et le titulaire est heureux que son poste soit loin d'être une sinécure.

Un regret cependant : si les Suisses passent volontiers par Marseille pour se rendre au-delà des mers, et y font aussi d'agréables séjours touristiques, il est à déplorer qu'ils ne s'y fixent point en assez grand nombre. Un mal menace en effet la colonie suisse : le vieillissement.

Lorsque l'époque sera venue pour bon nombre de nos compatriotes de prendre retraite dans nos vallées alpêtres ou sur les rives de nos lacs, de nombreux vides se creuseront dans la colonie suisse de Marseille. Et cela ne sera pas sans retentir sur les activités fructueuses déployées ici dans un but commun de coopération. Il faudrait donc inciter une partie de notre jeunesse formée aux disciplines techniques et commerciales à venir combler par avance ces vides inévitables. Des stages dans les différentes firmes helvético-marseillaises les convaincront facilement des côtés fructueux et agréables d'un expatriement à Marseille.

Un expatriement, qui n'en est pas un d'ailleurs. La route est presque droite qui va de Marseille à Genève à quelques heures de train ou d'auto de Marseille, poste avancé de la Suisse, où ont été conquises d'importantes positions commerciales qu'il convient non seulement de sauvegarder, mais de développer. Les nouvelles destinées de l'Europe, la place privilégiée de Marseille, face au monde méditerranéen et africain sollicitent une présence accrue de la Suisse à Marseille dans l'intérêt même de la mère-patrie.

R. T.



A.-G. BERTHOD

A.-G. Berthod, Consul général de Suisse à Bordeaux, est un Valaisan qui, cependant, fit toutes ses études à Lausanne, où il obtint sa licence en sciences économiques à l'Université de cette ville. Il débuta dans la carrière consulaire à Anvers en 1924, puis fut successivement en poste à Catane, Lille, Lyon, Nantes et Strasbourg, pour être nommé Vice-Consul à Lyon en 1938 où il demeura toute la guerre. Cette unique porte de passage vers notre pays durant de trop nombreux mois lui donna l'occasion de connaître bien des Suisses de Paris et de France en quête des autorisations nécessaires. Nommé Consul en 1946, il eut quelques mois la charge du nouveau Consulat général de Lyon et fut transféré à Bordeaux en août 1946. Depuis son arrivée en cette ville, il s'attacha tout spécialement aux relations culturelles et il organisa en 1955 une semaine suisse qui vit entre autres une magnifique exposition de gravures suisses du *xx*^e siècle, de livres et de photos d'art de notre pays, ainsi que la création au Grand Théâtre de Bordeaux de l'opéra : « Capitaine Bruno », œuvre de nos compatriotes Pierre Wissmer et Georges Hoffmann.

Par suite de la fermeture du Consulat de Suisse à Toulouse, en

1948, la moitié atlantique de cet arrondissement consulaire fut rattachée à Bordeaux, ce qui permit au Consul Berthod d'organiser une semaine suisse à Toulouse, où l'on vit la reprise, au Théâtre du Capitole, du « Roi David », d'Honegger et René Morax, de l'« Histoire du Soldat », de C.-F. Ramuz et Strawinsky, ainsi qu'une des plus importantes expositions de l'Œuvre gravé de Félix Vallotton.

Il fit aussi connaître à Bordeaux le « Guillaume le Fou », de Fernand Chavannes, bien avant sa reprise en Suisse.

Dans le domaine pratique, il fut pour beaucoup dans la création de la ligne aérienne Bordeaux-Genève et, depuis plusieurs années, la colonie suisse de Bordeaux lui doit des causeries mensuelles d'informations qui résument l'activité politique, économique, sociale, artistique de notre pays. Conférencier apprécié, il a toujours cherché à faire connaître notre patrie, ses mœurs, ses paysages, son activité dans des milieux très divers et ses études économiques ont retenu l'attention aussi bien de la Section de Lyon de la Chambre de Commerce Suisse en France, que des Chambres de Commerce de Poitiers, de Bordeaux, etc..., et de l'Institut d'Economie Régionale du Sud-Ouest, de l'Université de Bordeaux, ainsi que de nombreuses sociétés savantes ou culturelles de sa région. Il a été appelé à faire partie de l'Académie Nationale des Sciences, Belles-Lettres et Arts de Bordeaux.

En Suisse, avec l'autorisation de ses chefs, il fit à plusieurs Rotary-Clubs une communication sur les « Tâches, mission et servitudes d'un Consul de Suisse », qui fut publiée par « L'Echo » en mars-mai 1956, par la revue des Suisses d'Argentine, et en extrait par « Le Journal des Associations Patronales Suisses » inaugurant, en quelque sorte, le public relations service du Département Politique Fédéral.



L'arrondissement du Consulat Général de Suisse à Bordeaux comprend 18 départements du Sud-Ouest encadrés par ceux des Deux-Sèvres, Vienne et Indre au Nord, de la Haute-Vienne, Corrèze, Dordogne, Lot, Haute-Garonne et Ariège à l'Est, soit une superficie de près de trois fois celle de la Suisse.

Les compatriotes qui y vivent sont au nombre de 5.500 environ, dont près de la moitié possèdent également la nationalité française. Très disséminés, et spécialement dans la partie Nord et Est de l'arrondissement, ils ne sont groupés qu'à Bordeaux, Toulouse et Bayonne-Biarritz. Une société réunit également les 300 Suisses du Lot-et-Garonne et du Gers avec siège à Agen. Les Clubs suisses des Pyrénées et de la Haute-Vienne n'ont qu'une activité très réduite. On peut dire que la moitié de cette colonie vit à et de la campagne.

BORDEAUX.

Dès la rentrée des classes, le Club Suisse conviait ses sociétaires à un déjeuner-choucroute le 9 novembre à la Maison Suisse et réunissait plus de 50 compatriotes qui terminèrent cette journée par quelques jazz et des danses au son sympathique du joyeux accordéon de Mlle Solange Bach.

Une assemblée extraordinaire groupant 35 sociétaires a, samedi 29 novembre, élu président M. Emmanuel Treyer, de Bâle, déjà Président de la section du Sud-Ouest de la Chambre de Commerce Suisse en France.

La Fête de Noël aura lieu le dimanche 28 décembre à la Maison Suisse.

TOULOUSE.

Le comité de la Société helvétique de bienfaisance et la dynamique section des jeunes dont les productions charmèrent notre Ambassadeur et Mme Micheli sont au travail pour préparer une Fête de Noël fixée au 21 décembre 1958.